



Délégation du Tarn

Mise en oeuvre du dispositif RHI bidonvilles Exemple du projet de Carmaux

Rencontre des PDLHI
Carcassonne
19/10/17

Le contexte

Gens du voyage à Carmaux (15 000 habitants environ) :

- 22 foyers pour environ 70 personnes
- installés depuis plus de 20 ans illégalement sur un terrain en zone inondable et dans des conditions sanitaires difficiles

Schéma départemental depuis 2002 : création d'une aire d'accueil de 20 places + MOUS pour les personnes occupant le camp → aucune action jusqu'en 2017 (problème terrain)



Le déclencheur

Présentation du dispositif **RHI bidonville** lors d'une animation régionale à l'automne 2016
→ s'applique à la situation de Carmaux

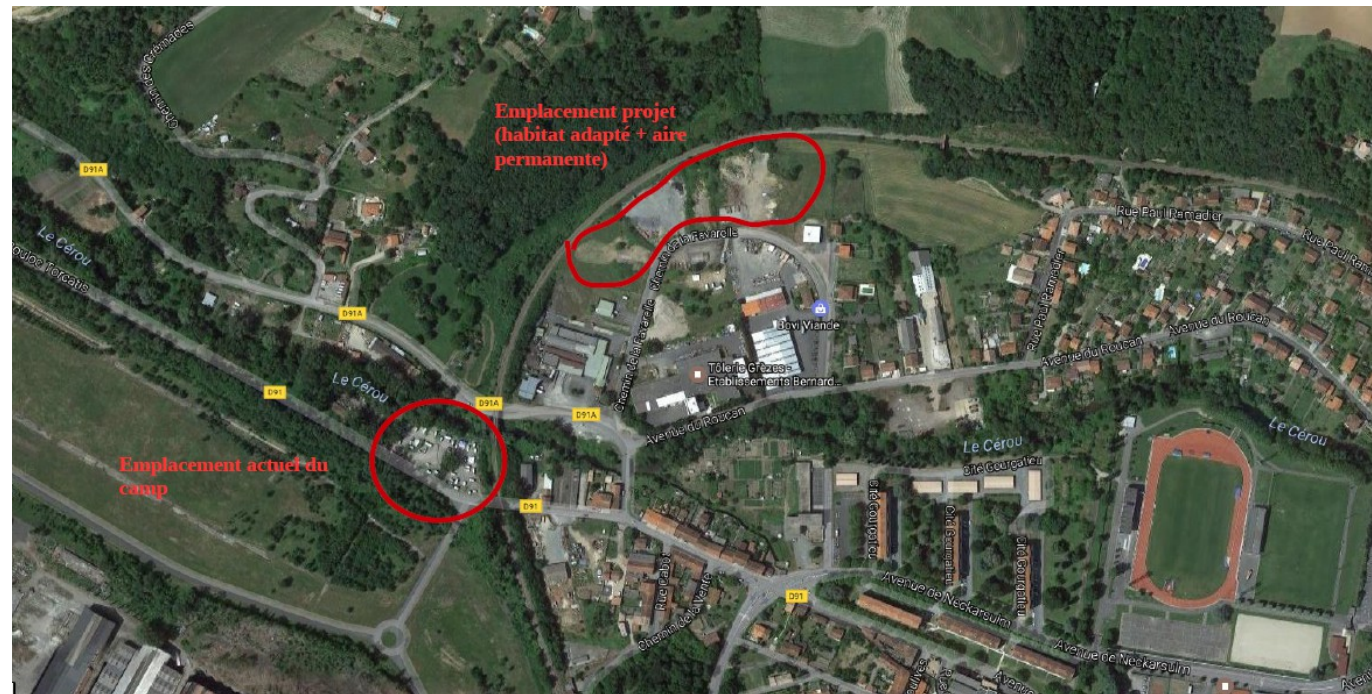
Principaux points à retenir :

- nécessité de prendre un arrêté d'insalubrité irrémédiable
- construire une solution globale
- possibilité d'accompagnement social (y compris pendant 2 ans après installation dans les nouveaux logements)
- prise en charge à 100% du déficit de l'opération de résorption du terrain insalubre

Première réunion fin 2016
avec mairie et communauté
de communes

→ prêts à travailler sur une
solution globale (aire
d'accueil et habitat adapté)

→ proposent un terrain
potentiel intéressant



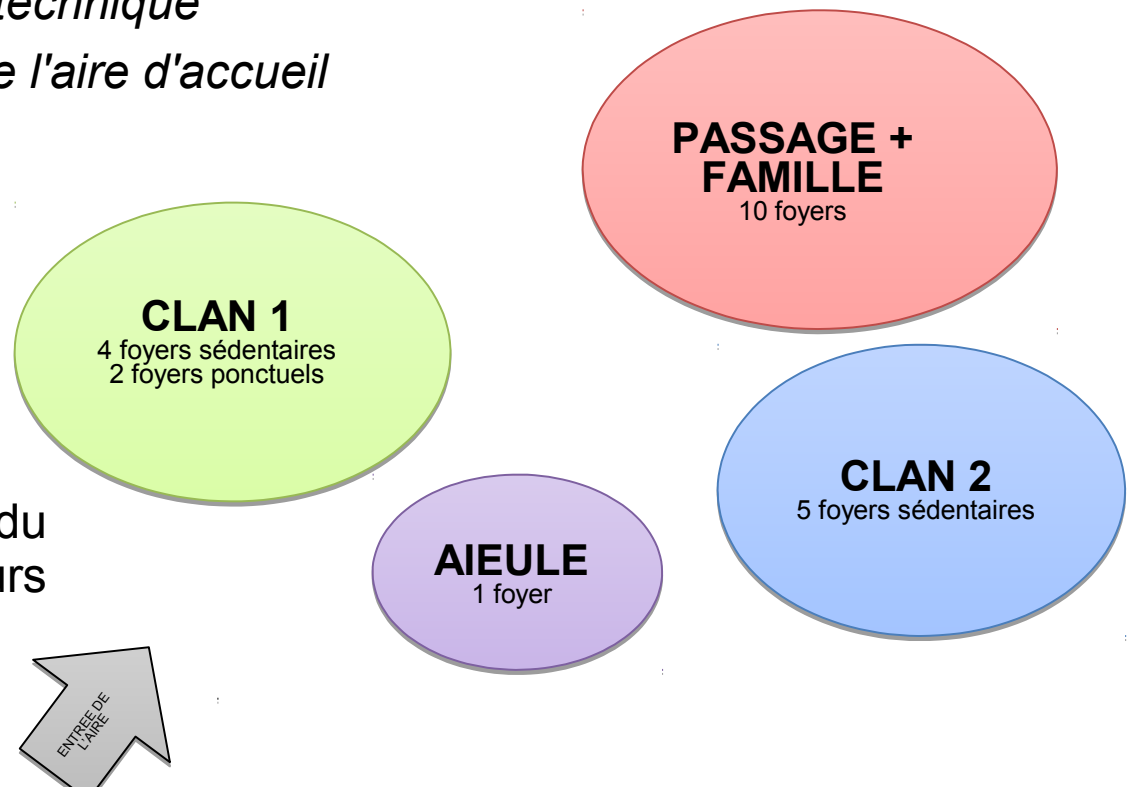
La préparation du projet

Identification des partenaires :

- ville → compétence RHI
- communauté de communes : compétence sur l'aire d'accueil
- travailleurs sociaux du département : suivi social des gens du voyage
- HSP81 : opérateur potentiel des logements adaptés
- Soliha : opérateur potentiel sur l'accompagnement
- ARS : prise arrêté insalubrité
- Anah : financement et appui technique
- CAF : aide au financement de l'aire d'accueil
- commissariat de police

Retours d'expérience : visite
Limoux, informations sur les
projets dans le Gard

Point sur l'occupation du
camp avec les travailleurs
sociaux du département



La définition du projet

Contenu du projet

- résorption du camp actuel par la commune de Carmaux
- création d'une aire d'accueil de 20 places par la CC du Carmausin-Ségala
- création de logements adaptés aux gens du voyage par un opérateur (Soliha pressenti)
- mise en place éventuelle de terrains familiaux en fonction des besoins

Conditions de réussite

- implantation des projets sur le terrain à définir avec finesse
- mutualisation de la gestion entre les projets

Dossier éligibilité et calibrage validé lors de la **CNLHI du 07/07/17**

Contenu des études

- Analyse du bâti et diagnostic urbain
- Enquête sociale
- Etude et accompagnement juridique

Montant du financement : **31 096€**

Le financement

Aire d'accueil

BOP 135 : 0€ (inscription au schéma départemental depuis 2002 donc > 2 ans)

Participation de la CAF : 25 000 € subvention + 25 000 € de prêt à taux 0

Reste à charge : CC Carmausin Ségala

Habitat adapté

Terrain communal

Bail à construction prévu avec opérateur social (HSP présent)

FNAP : PLAI adapté à voir condition 2018

Terrain familial le cas échéant

Nécessite inscription au schéma départemental

BOP 135 : 10 600 € / place

Financement RHI Bidonville

100% déficit sur remise en état du terrain du camp illicite + accompagnement social jusqu'à 2 ans après installations dans les logements

Perspectives

Projet global

Septembre /octobre 2017 : étude de sol

Octobre/décembre 2017 : diagnostic social et début accompagnement social

Novembre 2017/février 2018 : élaboration du projet global

Calendrier aire d'accueil

Avril 2018 : début des travaux

Septembre 2018 : ouverture de l'aire d'accueil – installation provisoire des sédentaires destinés à occuper les logements adaptés (phase d'adaptation)

Novembre : fermeture du camp actuel

Calendrier logements adaptés / terrains familiaux

Mai 2018 : passage commission nationale pour phase opérationnelle

Septembre 2018 : début des travaux des logements adaptés

Début 2019 : installation dans logements adaptés